
S'affranchir de la pauvreté par le travail Points de vue de l'Afrique

**Dixième Réunion régionale africaine
Addis-Abeba, décembre 2003**

Rapport supplémentaire spécial du Directeur général

Copyright © Organisation internationale du Travail 2003

Les publications du Bureau international du Travail jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole n° 2, annexe à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être adressée au Bureau des publications (Droits et licences), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse. Ces demandes seront toujours les bienvenues.

ISBN 92-2-215191-7

Première édition 2003

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs et leur publication ne signifie pas que le Bureau international du Travail souscrit aux opinions qui y sont exprimées.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Les publications du Bureau international du Travail peuvent être obtenues dans les principales librairies ou auprès des bureaux locaux du BIT. On peut aussi se les procurer directement à l'adresse suivante: Publications du BIT, Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse. Des catalogues et listes des nouvelles publications peuvent être obtenus gratuitement à la même adresse.

Préface

L'emploi est le moyen de s'affranchir de la pauvreté.

Cette vérité simple est comprise par tout le monde. Pour la plupart des gens, c'est affaire de bon sens. Pourtant, les politiques internationales continuent à négliger le lien essentiel qui existe entre l'éradication de la pauvreté et la création d'emplois.

Les choses commencent à changer – et l'Afrique montre la voie. Les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine ont récemment décidé de convoquer – et c'est une première – un sommet extraordinaire sur l'emploi et la lutte contre la pauvreté. Cette décision montre que l'on reconnaît au plus haut niveau politique que, en l'absence d'emplois, les efforts visant à combattre la pauvreté resteront sans effet. L'Union africaine a expressément demandé au BIT de collaborer à l'organisation, au Burkina Faso, en 2004, de ce sommet qui ne saurait manquer de faire date.

Le lien entre l'emploi et la pauvreté a été cette année au centre des débats de la Conférence internationale du Travail. Les discussions auxquelles a donné lieu mon rapport *S'affranchir de la pauvreté par le travail* ont montré que, pour faire reculer la pauvreté, un engagement tripartite déterminé et soutenu est indispensable. Les délégués de toute l'Afrique ont confirmé une vérité fondamentale: l'emploi et la maîtrise par chacun de son destin sont les meilleurs moyens de sortir du piège de la pauvreté et d'accéder à la dignité.

Notre tâche est désormais de traduire cette prise de conscience du rôle vital de l'emploi dans la lutte contre la pauvreté dans des politiques, programmes et investissements qui aient un impact concret sur les gens, sur leurs familles, sur les collectivités dans lesquelles ils vivent et travaillent.

C'est dans cette optique que le BIT a lancé en octobre une phase pilote de consultations nationales sur le thème de l'élimination de la pauvreté par la promotion de l'emploi. Ces consultations offrent une occasion irremplaçable de dialogue entre nos mandants et d'autres acteurs du développement – universités, femmes, jeunes, responsables communautaires.

J'ai personnellement demandé que de telles réunions soient organisées parce que je suis convaincu que l'Agenda du travail décent est avant tout le résultat d'une écoute, qu'il doit être enraciné dans la vie réelle, se fonder sur les aspirations et les besoins quotidiens de chacun. Pour mettre au point des instruments efficaces de lutte contre la pauvreté, nous avons besoin de l'apport des intéressés eux-mêmes, de leurs idées, de leurs initiatives.

Cette première série de consultations a trouvé un écho considérable. Dans plus d'une douzaine de nations de tout le continent, plus de 650 responsables, venus des horizons les plus divers, se sont réunis pour confronter leurs points de vue sur les meilleurs moyens de mobiliser l'immense talent des Africaines et des Africains.

Quel est le meilleur moyen de créer un environnement propice à l'essor des entreprises, y compris par des initiatives venues de la base? Quels exemples particulièrement probants peut-on donner des créations d'emplois qui ont permis de faire reculer la pauvreté? Les mandants tripartites et les autres acteurs du développement participent-ils pleinement au processus des DSRP? Comment un pays peut-il mieux cibler son action pour répondre aux besoins des plus pauvres? Comment valoriser l'énorme potentiel des femmes et des jeunes?

Le présent rapport se fonde sur les réponses et les recommandations de cette phase pilote de consultations. Il donne un aperçu des points de vue de nos mandants et d'autres acteurs sur ce qu'il faudrait faire concrètement.

Cinq grandes priorités se dégagent.

Engagement. Il importe que nos mandants soient associés plus étroitement aux stratégies et programmes nationaux de lutte contre la pauvreté et que la consultation cède la place à la participation.

Interaction. Une plus forte interaction est nécessaire entre nos mandants et d'autres acteurs du développement si l'on veut avoir un impact sur l'économie rurale et l'économie informelle dans lesquelles la grande majorité des Africains s'efforcent de gagner leur vie.

Potentiel. Il faudrait que les femmes et les jeunes cessent d'être désignés uniquement comme des «groupes vulnérables». Il faut prendre les femmes et les jeunes pour ce qu'ils sont – des groupes à fort potentiel – et favoriser leur participation au processus de développement.

Changement d'échelle. Toutes sortes d'approches permettant de sortir les gens de la pauvreté ont été identifiées. Il faut les appliquer sur une plus grande échelle afin que toutes les familles puissent profiter des connaissances acquises grâce à ces approches et de leur contribution potentielle à l'entrepreneuriat.

Équité. Il faudrait promouvoir une forme améliorée de mondialisation qui mette un terme aux règles du jeu inéquitables et fasse une place aux solutions endogènes qui mobilisent les forces et les ressources locales.

En bref, les consultations nationales ont cherché les moyens de faire de l'emploi et de l'autonomisation une des grandes priorités internationales, régionales, nationales et locales. C'est indispensable car, si les choses restent en l'état, l'Objectif de développement du Millénaire qui consiste à réduire de moitié l'extrême pauvreté d'ici à 2015 ne sera pas atteint. Nous avons besoin d'idées nouvelles, de solutions nouvelles. La décision de l'UA de convoquer un sommet sur l'emploi et la pauvreté montre que l'Afrique s'efforce de relever le défi de la pauvreté et de l'emploi par tous les moyens. L'organisation par le BIT de consultations nationales et les résultats de ces consultations contribuent à cet effort.

Il reste beaucoup à faire. Mais il n'y a rien d'impossible dans nos objectifs et l'espoir nous anime. L'éradication de la pauvreté est le plus grand défi social auquel nous sommes confrontés mais c'est aussi une chance énorme pour l'économie. Les mandants de l'OIT – les acteurs réels de l'économie – sont conscients des problèmes concrets à régler pour que chacun, homme ou femme, puisse accéder à un travail productif qui lui permette de mener une vie décente.

Ensemble, nous pouvons faire de l'amélioration quantitative et qualitative de l'emploi le moteur du développement de l'Afrique.

Novembre 2003.

Juan Somavia.

Table des matières

	<i>Page</i>
Préface.....	iii
Introduction.....	1
Emploi et pauvreté: le défi du développement de l’Afrique.....	1
Le dialogue en cours sur les moyens de s’affranchir de la pauvreté.....	2
1. Emploi, autonomisation et participation – les clés de la lutte contre la pauvreté.....	5
Stratégies de réduction de la pauvreté: l’emploi est le chaînon manquant.....	5
La voix du tripartisme: un instrument clé du développement.....	6
Appropriation et interaction.....	7
2. Reproduire sur une vaste échelle les activités couronnées de succès.....	9
Promotion des infrastructures et des investissements à haute intensité de main-d’œuvre.....	9
Alphabétisation, instruction et formation.....	10
Création d’emplois, sécurité et microfinancement.....	11
Rôle des coopératives dans le développement local.....	12
Promotion de l’entrepreneuriat et des petites et micro-entreprises.....	13
Solutions locales et perspectives à long terme.....	14
3. Une action ciblée sur deux groupes à fort potentiel: les femmes et les jeunes.....	15
Mobiliser l’esprit d’entreprise des femmes.....	15
Mobiliser l’énergie créative des jeunes.....	16
4. Etablir un lien entre les priorités de la population et les politiques internationales.....	18

Introduction

Emploi et pauvreté: le défi du développement de l'Afrique

«Le travail est le meilleur remède contre la pauvreté.»

Proverbe africain.

Quelque 300 millions d'Africains vivent dans une extrême pauvreté. Ce gaspillage tragique d'un vaste potentiel humain est dû au chômage, au sous-emploi et à la faible productivité du travail, notamment dans l'agriculture et dans l'économie informelle urbaine, principale source d'emplois dans la plupart des pays africains. C'est en Afrique que l'on trouve les taux de chômage – et les taux de chômage des jeunes – les plus élevés. Le taux de chômage des femmes, quelle que soit la catégorie considérée, dépasse nettement la moyenne nationale. Dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, entre 6 pour cent (pays enclavés d'Afrique occidentale et centrale) et 25 pour cent (Afrique australe) de la population active occupent un emploi salarié. En d'autres termes, entre 75 et 94 pour cent des Africains qui font partie de la population active soit sont au chômage, soit gagnent chichement leur vie dans l'économie rurale ou l'économie informelle. Ces travailleurs exercent des activités économiques précaires, généralement dangereuses pour leur santé, sans aucune protection sociale. En fait, les Africaines et les Africains n'ont guère le choix: ils doivent accepter n'importe quel travail, aussi dangereux soit-il, aussi mal payé soit-il, pour nourrir leurs familles.

Faible productivité, sous-emploi, niveau insuffisant des revenus et des salaires – tels sont les principaux facteurs qui condamnent les travailleurs à la pauvreté, qui les empêchent de gagner décemment leur vie et de subvenir aux besoins sociaux élémentaires de leurs familles. C'est en Afrique subsaharienne que l'on trouve le plus grand nombre de travailleurs pauvres: ils représentent entre 46 et 62 pour cent du total des travailleurs.

Ces dernières années, les économies africaines sont devenues plus performantes. Selon la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, leur croissance est passée de 3,2 pour cent en 2002 à environ 4,2 pour cent en 2003. Toutefois, ces taux ne sont que très légèrement supérieurs aux taux de la croissance démographique. Pour réduire de moitié l'extrême pauvreté d'ici à 2015, conformément aux Objectifs de développement du Millénaire, il faudrait que la croissance économique soit deux fois plus rapide qu'aujourd'hui.

Toutefois, et on en est de plus en plus conscient, il ne suffit pas que la croissance économique s'accélère pour que la pauvreté recule. L'emploi est le principal mécanisme par lequel la croissance économique profite à ceux qui y ont contribué, à savoir les travailleurs, réduisant ainsi la pauvreté. La croissance économique ne fera reculer la pauvreté que si elle s'inscrit dans le cadre de politiques macroéconomiques qui tiennent compte du lien entre la pauvreté et l'emploi. A l'heure actuelle, la contribution de l'emploi à la lutte contre la pauvreté n'est pas encore pleinement exploitée en Afrique. Cela tient aux raisons suivantes:

- la productivité des travailleurs pauvres, notamment des petits exploitants agricoles et des travailleurs de l'économie informelle, n'est pas suffisante pour dégager un excédent propre à accroître l'épargne, la consommation et l'investissement;

-
- les producteurs ne sont pas à même d'améliorer leur position dans la chaîne de valeur, d'où l'impossibilité pour eux d'être concurrentiels sur le marché international et de conserver dans leur pays une plus grande part de la valeur ajoutée;
 - les pays africains ne peuvent pas accéder aux marchés pour y écouler leurs produits (essentiellement agricoles).

L'emploi est au centre du défi du développement de l'Afrique mais il n'est pas encore au centre des politiques internationales et nationales. Pour un développement durable, il faut que les gens aient un emploi productif, et seuls des emplois productifs et librement choisis créeront en Afrique des sociétés socialement sûres, stables et équitables. Il est donc essentiel de promouvoir une croissance à forte intensité d'emplois, de remédier aux déficits de travail décent dans l'économie informelle et en milieu rural, d'améliorer la productivité des travailleurs pauvres et d'accorder plus d'attention aux questions d'équité.

«Nous considérons que quelqu'un est affranchi de la pauvreté dès lors qu'il a un travail qui lui permet de se nourrir, de se faire soigner en cas de maladie, de faire instruire ses enfants et de se loger décentement.»

République démocratique du Congo, consultation nationale, 3.10.2003.

Le dialogue en cours sur les moyens de s'affranchir de la pauvreté par le travail

En juin dernier, des délégués du monde entier se sont réunis pour la Conférence internationale du Travail. Ils ont examiné un rapport du Directeur général intitulé *S'affranchir de la pauvreté par le travail*. Les représentants de l'Afrique ont beaucoup contribué aux discussions. Ils ont dénoncé avec force toutes sortes de problèmes en mettant notamment l'accent sur les points suivants:

- l'impact négatif de la mondialisation, de la libéralisation et de l'ajustement structurel sur l'emploi, l'équité économique et les services sociaux;
- le lien entre l'emploi, la pauvreté et la sécurité, notamment l'impact négatif du chômage des jeunes sur la stabilité politique de plusieurs pays africains;
- les effets dévastateurs de la pandémie de VIH/SIDA sur les Africains, leurs familles, leurs communautés;
- le problème de l'emploi (indépendant) précaire dans l'économie informelle et en milieu rural;
- la nécessité de promouvoir l'organisation des pauvres.

Phase pilote de consultations nationales



Les discussions ont clairement montré tout le bénéfice qu'il y aurait à approfondir le dialogue en organisant sur le terrain des consultations nationales. La première série de ces consultations nationales a confirmé que, en Afrique, l'emploi est au cœur des préoccupations. Les chapitres qui suivent récapitulent d'une manière assez détaillée le résultat des consultations nationales organisées dans 13 pays au cours de cette phase pilote.

1. Emploi, autonomisation et participation – les clés de la lutte contre la pauvreté

Les consultations nationales ont permis de recenser toutes sortes d'exemples intéressants et très pertinents de la manière dont l'emploi a fait reculer la pauvreté en Afrique. Dans l'ensemble, les participants ont considéré que, malgré d'indéniables progrès, les stratégies actuelles de promotion de l'emploi n'ont pas permis de gagner la guerre à la pauvreté. La mondialisation ne profite pas à l'Afrique: sous sa forme actuelle, elle ne contribue ni à la croissance de l'emploi ni à l'éradication de la pauvreté. Dans la grande majorité des treize pays de l'échantillon, y compris des pays dont le taux de croissance économique a été satisfaisant, la pauvreté n'a pas reculé dans des proportions significatives. Beaucoup de participants des consultations nationales ont reconnu qu'ils disposent certes de plusieurs instruments de promotion de l'emploi mais qu'il leur manque une *stratégie cohérente et complète* qui leur permettrait d'utiliser ces instruments systématiquement pour promouvoir l'emploi, productif et librement choisi et réduire ainsi la pauvreté.

«Des questions relatives à la mondialisation asymétrique et inéquitable, la recherche de solutions alternatives au système actuel du commerce mondial, surtout après l'échec de Cancún, la question de la dette, les attributions de la société civile, la paix et la sécurité des personnes et des nations, en relation avec la pauvreté, ont été soulevées...»

Sénégal, consultation nationale, 21.10.2003.

Stratégies de réduction de la pauvreté: l'emploi est le chaînon manquant

Beaucoup de participants ont estimé que les DSRP sont l'instrument le plus important pour analyser la pauvreté dans la région et pour concevoir et mettre en œuvre des stratégies visant à la combattre. Vingt-huit pays africains ont déjà élaboré des Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP). Sur les treize pays de l'échantillon, dix avaient achevé, ou étaient en train d'achever, un DSRP intérimaire ou la première et la deuxième étape d'un DSRP complet. Cela explique l'importance accordée à ce processus dans le présent rapport. Trois des pays consultés – Algérie, Botswana et Egypte – n'avaient pas de DSRP mais avaient formulé une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté.

«Le DSRP met dûment l'accent sur le rôle du secteur privé et la promotion des entreprises. Toutefois, malgré l'importance de la création d'emplois, les questions relatives à l'emploi ne sont guère abordées ... On s'est interrogé sur les moyens de faire sortir les pauvres de la marginalité et de leur permettre de faire entendre leur voix et de participer au processus des DSRP.»

Ethiopie, consultation nationale, 28.10.2003.

Les participants ont souvent fait observer que, dans les DSRP, la promotion de l'emploi n'est ni un objectif ni un axe stratégique. L'emploi est parfois «représenté» par l'un de ses aspects. Par exemple, un DSRP fixe pour objectif «d'élargir les possibilités offertes aux pauvres (ruraux) d'accéder à des emplois et autres activités génératrices de revenus». L'emploi figure parfois comme une sous-rubrique dans la liste des stratégies d'appui. Pour certains groupes, cela tient au fait que les DSRP «posent pour postulat que la croissance de l'emploi est une conséquence normale de la croissance économique». Les participants ont constaté que, dans les DSRP, la liste des «indicateurs essentiels» ne comprend généralement pas d'indicateurs relatifs à l'emploi. On observe aussi que l'existence (ou l'absence) d'une politique de l'emploi explicite dans un pays donné a peu

d'impact sur l'importance qui est accordée à la création d'emplois dans le DSRP de ce pays. Le chaînon manquant, c'est le lien entre la croissance, l'Agenda du travail décent et la réduction de la pauvreté, qui est au centre du rapport *S'affranchir de la pauvreté par le travail*.

Pour certains, la création d'emplois est une question qui intéresse tous les ministères tandis que, pour d'autres, elle ne concerne que le ministère du Travail ou de l'Emploi et les partenaires sociaux. Toutefois, le rôle qui est accordé à ces parties prenantes dans l'élaboration des DSRP est souvent mineur. C'est pourquoi l'emploi et le travail décent ont rarement été défendus comme il aurait fallu lors de l'élaboration des stratégies de réduction de la pauvreté.

Les consultations ont toutefois montré que l'on est de plus en plus conscient que les ministères responsables des finances, de l'agriculture, du commerce extérieur, des femmes, des jeunes, des travaux publics et de l'éducation, notamment, doivent faire de l'emploi un objectif du développement national.

Priorités

L'emploi devrait être au centre des politiques macroéconomiques et sociales: tel est le consensus qui s'est dégagé des consultations. Ces politiques devraient comprendre les éléments suivants: mesures propres à promouvoir l'économie informelle et l'emploi rural par l'établissement de liens avec l'économie formelle; cadre législatif et réglementaire favorable; organisation des employeurs et des travailleurs; amélioration de la productivité; fourniture de services d'appui, y compris des moyens financiers pour promouvoir l'esprit d'entreprise.

Les participants ont souligné que ces politiques doivent se traduire dans les faits. Elles doivent être appliquées et avoir un impact maximal sur le volume de l'emploi et sur sa qualité (notamment droits des travailleurs, sécurité au travail, revenus).

La voix du tripartisme: un instrument clé du développement

Dans la plupart des pays, les mandants tripartites de l'OIT ont été associés à un degré ou à un autre à l'élaboration des DSRP mais leur participation est restée limitée.

Parfois, on s'est contenté de les consulter une fois le projet de document déjà rédigé. Dans d'autres cas, les organisations d'employeurs ou les organisations de travailleurs ont été oubliées ou laissées à l'écart. En général, les mandants tripartites n'ont pas été invités à participer aux travaux des comités de suivi et d'évaluation. Ce suivi et cette évaluation se situent généralement sur une base purement sectorielle.

«Le groupe a relevé que le processus d'élaboration du DSRP a été mis sur pied au cours d'un atelier organisé en janvier 2000 et a permis la participation des universités, des ONG, etc. Le dialogue social existe bien mais les dispositions institutionnelles actuelles ne permettent pas une réelle concertation entre le gouvernement et les principaux partenaires sociaux, notamment dans le cadre du DSRP. La prise en compte des observations et suggestions des partenaires sociaux est mitigée.»

Cameroun, consultation nationale, 22.10.2003.

Tous les participants ont considéré que la participation des mandants ne devrait pas se limiter à la phase préparatoire et aux travaux de l'unité de préparation technique et des diverses commissions.

Les consultations nationales ont montré qu'il faut renforcer la capacité des mandants tripartites de participer aux négociations relatives aux DSRP: il faut leur donner les connaissances et les compétences nécessaires pour qu'ils puissent faire valoir que l'emploi est le principal moyen de sortir de la pauvreté.

Appropriation et interaction

«Les consultations relatives à la conception de politiques propres à améliorer l'accès des pauvres à des emplois et à des revenus n'ont pas été suffisamment approfondies pour assurer que les pauvres puissent faire entendre leur voix au sujet de ces politiques et de leur mise en œuvre.»

Ghana, consultation nationale, 20.10.2003.

Comme l'a indiqué un groupe, les consultations sur les DSRP, sans être toujours approfondies, peuvent être très étendues. Associations et organisations non gouvernementales (ONG), scientifiques et universitaires, organisations confessionnelles, dirigeants de collectivités – tous ont été consultés dans les différents pays. Certaines ONG sont relativement plus puissantes que d'autres – c'est notamment le cas des coalitions et des associations de femmes. Personne n'est entièrement satisfait du processus mais, comme l'ont reconnu les participants, celui-ci peut être amélioré.

Par exemple, le Burkina Faso, tirant les leçons du premier DSRP, s'est efforcé de définir une stratégie améliorée de réduction de la pauvreté en organisant des consultations plus systématiques et mieux structurées afin que les intéressés s'approprient le processus et y apportent une contribution constructive. Au Cameroun, des organisations de la société civile ont mis en place un réseau décentralisé d'échange d'informations et se sont attachées à promouvoir des solutions locales au problème de la pauvreté.

Dans la majorité des cas, les participants des consultations ont reconnu que les pauvres ne participent pas suffisamment au processus des DSRP et que c'est essentiellement parce qu'ils ne sont pas organisés ou que leurs organisations ne sont pas reconnues. «Les travailleurs du secteur informel urbain et les paysans ne sont pas syndiqués et ne font même pas partie d'associations ou de groupements villageois», a fait remarquer un participant. Les consultations ont abouti à un consensus général à ce sujet: il faut améliorer la représentation des pauvres afin qu'ils aient leur mot à dire dans les décisions qui les concernent. Il faut prendre des mesures pour que les travailleurs pauvres du secteur informel et de l'économie rurale soient représentés et puissent faire entendre leur voix.

Priorités

«L'absence de dialogue aboutit à des politiques qui ne sont pas coordonnées, que ce soit au niveau de l'Etat ou au niveau de la société. Le dialogue social doit s'inscrire dans le cadre du dialogue national sur le développement.»

Egypte, consultation nationale, 25.10.2003.

Les participants des consultations ont recommandé différents moyens d'améliorer la participation des partenaires sociaux – et des organisations des pauvres – à la conception, à l'examen et au suivi des stratégies de réduction de la pauvreté.

- Il faut s'assurer que les partenaires sociaux participent pleinement aux équipes DSRP qui décident des stratégies de réduction de la pauvreté.

-
- Pour approfondir la participation à l'élaboration des politiques, il faut renforcer les capacités des partenaires sociaux et autres acteurs du développement et notamment les aider à mieux comprendre les fondamentaux macroéconomiques sur lesquels reposent les DSRP; il faudrait à cette fin mettre au point des instruments de sensibilisation qui serviront aux niveaux local et national.
 - Il faut renforcer les capacités de négociation pour ce qui touche aux politiques économiques, structurelles et sociales afin de créer un environnement propice à la création d'entreprises et d'emplois.
 - Il faut renforcer la capacité de l'Etat et des autres acteurs d'analyser les politiques, programmes et projets nationaux de lutte contre la pauvreté, de les mettre en œuvre, de les suivre et d'évaluer leur impact sous l'angle de l'emploi.
 - Il faut promouvoir des institutions qui permettent aux pauvres, notamment aux ruraux pauvres et aux pauvres de l'économie informelle, d'être représentés aux niveaux local et national, de pouvoir ainsi faire entendre leur voix et de participer efficacement à l'élaboration des politiques.
 - Pour favoriser la promotion de l'emploi, il faut mettre en place de nouveaux partenariats qui associent, outre les partenaires sociaux, les services administratifs compétents, les organisations de la société civile et les associations créées par les pauvres eux-mêmes.
 - Il faut aider les mandants tripartites à renforcer leurs capacités après des conflits ou des crises.

2. Reproduire sur une vaste échelle les activités couronnées de succès

«... le pays a enregistré un certain nombre de succès, notamment en ce qui concerne le commerce de détail, les technologies de l'information et de la communication, l'enseignement et la formation, le transport...»

Zambie, consultation nationale, 20.10.2003.

Les consultations nationales ont fait ressortir toute une gamme d'exemples concrets de réduction de la pauvreté par la création d'emplois. Toutefois, les participants ont reconnu que ces projets n'ont eu qu'un impact limité au niveau national et ils ont donc demandé que les initiatives qui ont donné de bons résultats soient systématiquement reproduites sur une plus large échelle.

Quelles ont été, parmi les approches utilisées par les treize pays pour promouvoir l'emploi, celles qui ont donné les meilleurs résultats? Les éléments le plus souvent mentionnés ont été les suivants: projets à haute intensité de main-d'œuvre; renforcement des compétences et instruction de base; microfinancement; développement local par le biais des coopératives; développement des micro-entreprises et des petites entreprises.

Promotion des infrastructures et des investissements à haute intensité de main-d'œuvre

«Il importe de souligner que les investissements publics à forte intensité de main-d'œuvre créent un grand nombre d'emplois, souvent au profit des catégories les plus marginalisées, et permettent ainsi de combattre la pauvreté et l'exclusion sociale.»

Madagascar, consultation nationale, 23.10.2003.

«Une grande partie du pays est dépourvue d'infrastructures de transport et de communication. Les trois quarts environ des ruraux doivent marcher une demi-journée pour atteindre la voie carrossable la plus proche. Cette situation a considérablement freiné le développement des marchés qui approvisionnent le monde rural et qui écoulent sa production. Les projets à forte intensité de travail qui ont été lancés pour la construction de routes en milieu rural ont beaucoup contribué à améliorer la vie d'une forte proportion des ruraux.»

Ethiopie, consultation nationale, 28.10.2003.

L'utilisation de méthodes à fort coefficient de main-d'œuvre pour la production de biens et de services publics favorise la croissance de l'emploi et des entreprises. Les projets d'infrastructures (construction de routes ou de barrages, ou encore de systèmes d'assainissement dans les villes) sont une source très importante de revenus. Ils peuvent aussi être à l'origine d'emplois de plus longue durée (entretien, irrigation, foresterie, services d'élimination des ordures ménagères dans les villes, etc.). La modification du cadre légal et institutionnel permet à de petites entreprises de travaux publics ou de services de voir le jour et de répondre aux appels d'offres publics (locaux ou centraux), alors que seules les grandes entreprises nationales ou internationales pouvaient auparavant accéder à ces marchés. Les participants ont déclaré que «la variable emploi devrait être utilisée dans tous les programmes publics d'investissement, pour mesurer l'impact des investissements sur la création d'emplois et la réduction de la pauvreté» et que, «pour combattre efficacement la pauvreté, il faut promouvoir les investissements à haute intensité de main-d'œuvre» (Madagascar). Ils ont aussi souligné qu'il faut adopter des politiques qui

permettent d'associer les techniques de production à forte intensité de travail et celles à forte intensité de capital de manière à favoriser à la fois la croissance de la productivité et celle de l'emploi dans toute l'économie (Egypte). L'Etat a la maîtrise du budget des investissements publics et peut choisir d'utiliser ce budget d'une manière qui stimule la demande d'emplois. Il faut promouvoir un développement à long terme. Outre la construction de routes, par exemple, l'approche à forte intensité de travail devrait aussi ouvrir la voie au développement économique local et à une croissance durable.

Il faudrait aussi que les investissements à haute intensité de main-d'œuvre ne se cantonnent plus dans le secteur de l'infrastructure et soient étendus à d'autres secteurs, par exemple la production manufacturière.

Priorités

Un grand nombre de participants ont jugé que les programmes d'infrastructures à haute intensité de main-d'œuvre ont un rôle clé à jouer car ils créent beaucoup d'emplois pour les pauvres. Toutefois, ces emplois sont d'assez courte durée et il serait souhaitable d'associer à ces programmes d'autres initiatives ayant un impact plus durable – microcrédit pour favoriser l'emploi indépendant, promotion des coopératives et des micro-entreprises, renforcement des compétences. Sur le plan pratique, il faudrait notamment:

- rationaliser les procédures d'attribution des marchés publics afin de permettre aux petites entreprises et aux entreprises communautaires de soumissionner;
- offrir une formation aux petits entrepreneurs locaux afin de les familiariser avec les procédures d'appel d'offres;
- réformer la politique des institutions publiques chargées du développement des infrastructures afin de favoriser les techniques à forte intensité de travail;
- renforcer la capacité des communautés locales de répondre aux appels d'offres.

Alphabétisation, instruction et formation

Il est difficile à ceux qui manquent d'instruction et de qualifications d'accéder à un travail et donc à des revenus. Pour combattre la pauvreté, il faut s'attacher à renforcer les compétences de chacun par des politiques qui tiennent dûment compte des possibilités d'emploi et de revenu. Ces efforts donneront des résultats d'autant meilleurs qu'ils s'inscriront dans le cadre d'une stratégie intégrée associant formation, alphabétisation, renforcement des compétences nécessaires aux petites entreprises, assistance et accès au crédit – autant d'éléments qui permettront aux pauvres d'accéder à des revenus qui les sortiront de la pauvreté. Ces programmes ont notamment pour bénéficiaires les femmes, les parents d'enfants obligés de travailler, les pauvres des villes et des campagnes, à commencer par ceux qui sont les moins instruits.

«Instruction et emploi productif sont indissociables. L'instruction doit aller de pair avec l'acquisition des compétences nécessaires aux entreprises.»

République-Unie de Tanzanie, consultation nationale, 30.10.2003.

Les participants ont mentionné plusieurs défis majeurs, par exemple la nécessité d'aligner l'offre de compétences sur les besoins des marchés locaux. A l'évidence, une assistance est nécessaire pour identifier de nouvelles activités économiques, génératrices

de revenus. Il faut aussi améliorer la qualité de la formation dispensée par nombre d'institutions. Beaucoup de petites entreprises et de micro-entreprises ont besoin d'une aide pour renforcer les compétences de leur main-d'œuvre, ce qui leur permettra d'améliorer la qualité de leurs produits et d'accroître le revenu des familles des travailleurs. Il a été reconnu que les approches communautaires de la formation pourraient beaucoup aider à surmonter nombre de ces problèmes.

L'apprentissage africain traditionnel est aussi considéré comme une méthode de formation peu coûteuse. Son renforcement permettrait de mieux exploiter les capacités et les ressources locales.

Priorités

Les participants sont convenus que le renforcement de l'employabilité de la population active par l'acquisition de compétences est une condition indispensable de l'emploi productif, notamment aux points d'entrée locaux et intermédiaires sur le marché du travail. Les programmes de formation professionnelle, y compris des formules telles que les stages et les apprentissages, accroissent également les chances de trouver un emploi dans le secteur formel. Toutefois, en ce qui concerne l'emploi indépendant, il ne suffit pas de posséder des connaissances: il faut aussi avoir accès au capital. Les interventions suivantes sont nécessaires:

- il faut réformer les programmes des établissements de formation professionnelle afin de les adapter à la demande du marché du travail;
- il faut appuyer les programmes non conventionnels de formation professionnelle qui permettent d'acquérir les compétences pratiques nécessaires et de se préparer à la vie active; cela suppose, en particulier, d'élargir et d'officialiser l'apprentissage africain traditionnel.

Création d'emplois, sécurité et microfinancement

«Pour conjurer ces difficultés, il faudrait renforcer l'organisation du secteur de la microfinance, étendre son rayon d'action jusque dans les chefs-lieux de département et dans certains villages.»

Burkina Faso, consultation nationale, 16.10.2003.

Les banques villageoises, les coopératives d'épargne et de crédit et les systèmes financiers décentralisés offrent diverses facilités (minicrédits, garanties, assurance, crédit-bail et surtout possibilités d'épargne) aux micro-entreprises et aux ménages qui n'ont pas accès au système financier classique. Les ménages pauvres peuvent ainsi s'assurer contre la maladie et les accidents, et les très petites entreprises peuvent investir pour sauvegarder les emplois ou en créer. Les systèmes de microfinancement peuvent beaucoup contribuer à la mobilisation de l'épargne des pauvres, ruraux ou citadins, pour des investissements locaux.

Plusieurs des pays consultés ont appliqué cette approche avec succès. Elle suppose souvent de réformer la législation qui régit le secteur financier et notamment les banques – par exemple les lois qui interdisent les coopératives de crédit en donnant aux seules banques l'autorisation de mobiliser des dépôts. Les programmes de microfinancement travaillent avec les pouvoirs publics, les institutions financières, y compris les banques centrales, les ONG et les partenaires sociaux. Ils établissent une infrastructure financière décentralisée qui vise les gens ordinaires, organise leur participation et s'appuie sur des relations sociales de confiance. Malgré le succès indéniable de ces programmes, plusieurs

problèmes demeurent: forte dépendance à l'égard des donateurs, ampleur insuffisante des activités, responsabilité limitée, absence de mesures propres à inciter les banques classiques à desservir les plus humbles, concurrence insuffisante sur le marché financier.

Priorités

Selon un grand nombre de participants, les systèmes informels d'épargne et de crédit à base communautaire ont facilité la création de micro-entreprises et l'expansion de l'emploi indépendant au profit des travailleurs pauvres. Toutefois, cette approche pourrait avoir un plus grand impact sur la pauvreté par le biais de la création d'emplois si les conditions suivantes étaient réunies:

- cadre législatif et réglementaire propice au développement des systèmes de microfinancement;
- renforcement des capacités institutionnelles;
- volonté des banques commerciales de collaborer avec les établissements de microfinancement;
- développement d'établissements de microfinancement capables de mobiliser l'épargne en milieu rural et dans l'économie informelle.

Rôle des coopératives dans le développement local

Plusieurs pays s'attachent à promouvoir les coopératives pour aider la population à sortir de la pauvreté. Les coopératives sont à la fois des entreprises et des associations et elles combattent la pauvreté de trois manières: elles donnent du pouvoir aux plus pauvres et leur permettent d'agir; elles créent des emplois pour ceux qui ont les compétences voulues mais pas de capitaux; elles fournissent une protection en organisant l'entraide dans les collectivités. Le succès de la promotion des coopératives ces dernières années a été rendu possible par des changements macroéconomiques, des réformes de la législation et un appui technique et financier qui a permis aux particuliers, aux collectivités et aux micro-entreprises de disposer des instruments organisationnels nécessaires pour s'aider eux-mêmes à entreprendre une action collective dans un certain nombre de domaines, qu'il s'agisse de la production (par exemple, agriculture, commerce, services), des finances (coopératives de crédit ou d'assurance) ou de la sphère sociale (coopératives de logement, mutuelles).

«Les efforts faits pour promouvoir les coopératives se sont accélérés ces dernières années. De nouvelles lois ont été adoptées pour garantir que les coopératives sont contrôlées et gérées par leurs membres selon les mêmes principes que les entreprises privées. Les coopératives des zones de culture de café de la région d'Oromiya ont mis en commun leurs ressources et formé de puissantes unions qui ont récemment commencé à exporter directement leur café à l'étranger.»

Ethiopie, consultation nationale, 28.10.2003.

Malgré les vastes réformes légales et institutionnelles menées à bien ces dix dernières années dans la majorité des pays africains, les coopératives continuent à souffrir de l'héritage du passé: en effet, certains gouvernements les ont autrefois utilisées pour contrôler la population et la production. Par ailleurs, la plupart des pays n'ont pas encore pris conscience de tout le potentiel de l'intégration horizontale et verticale du mouvement coopératif national.

«Les petites et moyennes entreprises pourraient former des coopératives, ce qui devrait améliorer les conditions de production, les études de marché et la commercialisation.»

Egypte, consultation nationale, 25.10.2003.

Priorités

Les coopératives, qui opèrent tant en milieu rural qu'en milieu urbain et qui sont présentes dans de nombreux secteurs économiques et sociaux différents, permettent aux pauvres de prendre leur destin en main par une action collective. Elles créent des emplois, des revenus, des moyens de subsistance durables. Plusieurs pays jugent que les coopératives sont un bon moyen de combattre la pauvreté dans le secteur agricole et dans l'économie informelle mais un appui serait nécessaire:

- pour mettre en place un cadre législatif, réglementaire et institutionnel approprié;
- pour mettre au point des instruments d'organisation et de gestion propres à promouvoir l'appropriation, la responsabilité et la participation;
- pour intégrer différents types de coopératives dans des mouvements coopératifs nationaux;
- pour appliquer les principes des coopératives dans de nouveaux domaines – par exemple, coopératives de services partagés pour les petites entreprises.

«Plusieurs domaines sont identifiés par les autorités pour des réformes visant plus d'efficacité et de transparence et indispensables à la création d'un environnement réellement favorable à l'investissement national et étranger. On peut citer spécialement le secteur bancaire, les services administratifs, l'appareil judiciaire, le foncier industriel, le système d'information économique.»

Algérie, consultation nationale, 21.10.2003.

Promotion de l'entrepreneuriat et des petites et micro-entreprises

Il s'agit de promouvoir l'entrepreneuriat en vue de la création d'emplois. Les personnes intéressées bénéficient d'une assistance pour monter leur propre affaire: formation, accès au crédit et à l'équipement, plus toutes sortes de services d'appui aux entreprises. Les entreprises peuvent opérer dans l'économie informelle (principalement des micro-entreprises) ou dans l'économie formelle. Les treize pays qui ont participé aux consultations ont signalé l'existence de programmes de promotion des entreprises et beaucoup aussi ont indiqué que des efforts ont été faits pour améliorer le cadre légal et institutionnel offert aux petites entreprises. De nombreux participants ont insisté sur le lien étroit entre la promotion des entreprises et l'investissement. Les participants égyptiens ont souligné qu'il faut établir des liens, en aval et en amont, entre les PME et les grandes entreprises, tandis que les participants zambiens ont souligné l'importance des marchés régionaux pour le développement des PME.

Les problèmes auxquels se heurtent le plus souvent les programmes de promotion des PME sont les suivants: dépendance vis-à-vis des donateurs; promotion insuffisante des entreprises extra-agricoles en milieu rural; impossibilité d'accéder aux marchés.

Il est à noter qu'il n'existe des zones franches d'exportation que dans deux pays de l'échantillon. Tout en reconnaissant leur importance, les participants de ces pays n'y ont

pas vu un succès majeur en matière de création d'emplois et se sont inquiétés des conditions de travail dans ces zones où il semble en outre difficile d'acquérir des compétences durables.

Priorités

Beaucoup de participants ont souligné que, en Afrique, la plus grande part de l'activité économique (non agricole) est assurée par les petites entreprises et les micro-entreprises de l'économie formelle et de l'économie informelle. Toutefois, le faible niveau de la productivité et des revenus et la nature précaire de certaines de ces entreprises débouchent généralement sur des relations d'emploi instables et sur des conditions de vie misérables. Pour améliorer la situation, il faudrait, selon les participants:

- adopter des politiques et un cadre réglementaire et législatif qui aident les entreprises à voir le jour, à se développer et à créer des emplois;
- investir l'épargne intérieure dans la création d'entreprises et d'emplois;
- faciliter l'accès aux marchés des produits, au capital, à la formation, à l'information;
- fournir des services d'éducation, de formation et d'appui aux entreprises propres à rendre celles-ci plus efficaces.

Solutions locales et perspectives à long terme

L'aide internationale, qu'elle soit financière ou technique, est la bienvenue mais les participants ne s'en sont pas moins déclarés convaincus qu'il faudrait faire plus de place aux solutions locales, en s'inspirant des meilleures pratiques de la région.

Certes, des succès ont été enregistrés mais, de l'avis de beaucoup de participants, il faudrait que l'impact soit beaucoup plus grand. Par ailleurs, les programmes financés par des sources extérieures sont limités dans le temps. Ils dépendent des moyens à la disposition des donateurs et de leurs priorités. Il existe des programmes à échéance de dix ou quinze ans mais c'est loin d'être la règle.

Les consultations ont aussi fait ressortir la nécessité d'une bien meilleure coordination des programmes sur le plan géographique, dans le temps et au niveau sectoriel. Il a été suggéré de concevoir des projets visant spécifiquement les femmes et les jeunes. Certains participants ont fait observer qu'il y a très peu de coordination sectorielle, y compris entre les donateurs et les organisations du système des Nations Unies.

Plusieurs participants ont fait observer que certains projets ont réussi à créer un très grand nombre d'emplois de courte durée mais sans s'assortir d'une perspective à plus long terme qui garantirait une réduction durable de la pauvreté et la création de richesses.

Les consultations ont fait ressortir qu'il reste beaucoup à faire pour élargir ces programmes au bénéfice des familles et pour renforcer et guider l'élaboration des politiques.

3. Une action ciblée sur deux groupes à fort potentiel: les femmes et les jeunes

Il est courant, dans la littérature sur le développement, de parler «des femmes, des jeunes et *autres catégories vulnérables*». Toutefois, dans beaucoup de consultations nationales, on a souligné que l'esprit d'entreprise extraordinaire de la femme africaine et la créativité formidable de la jeunesse représentent un énorme potentiel de développement qui reste inexploité et qui, s'il était bien mobilisé, pourrait beaucoup contribuer à réduire la pauvreté par le biais de l'emploi.

Mobiliser l'esprit d'entreprise des femmes

Les consultations ont indiqué que les programmes de promotion de l'emploi tiennent compte du rôle des femmes. Quand ils ont décrit les programmes d'amélioration de la condition féminine en cours dans leurs pays, beaucoup de participants ont insisté sur l'importance de la participation des femmes. Plusieurs des pays considérés ont ratifié les conventions de l'OIT relatives à la discrimination et à l'égalité et ont adopté des politiques et des plans d'action qui visent spécifiquement les femmes, y compris dans le domaine de l'emploi.

«L'auto-emploi, le développement de l'esprit d'entreprise chez les femmes, l'accès au crédit, la création de fonds de garantie ont été préconisés comme des moyens de promotion de l'emploi des femmes et des jeunes.»

Burkina Faso, consultation nationale, 16.10.2003.

Toutefois, nombre de participants sont convenus qu'il reste beaucoup à faire pour combattre la discrimination et parvenir à l'égalité et à l'équité dans les stratégies de promotion de l'emploi et de réduction de la pauvreté et qu'il faut adopter des politiques et des plans pour promouvoir l'emploi des femmes. Plusieurs participants ont insisté sur la féminisation de la pauvreté en Afrique et sur l'«informalisation» de la vie des femmes africaines. Plusieurs ont également évoqué les menaces qui pèsent sur la santé des femmes, notamment le VIH/SIDA. Des exemples de la manière dont les femmes ont réussi à sortir de la pauvreté ont été donnés lors des consultations. Il n'empêche que l'impact, l'ampleur et la durée de ces succès restent limités.

Priorités

Les consultations ont suggéré les mesures suivantes:

- intégrer systématiquement les questions d'égalité entre hommes et femmes dans les DSRP et promouvoir des organisations qui soient capables de représenter les intérêts des femmes dans les organes de décision;
- établir des statistiques ventilées par sexe afin de faire ressortir la contribution des femmes au développement économique et social;
- mettre en place un cadre légal qui condamne la discrimination et qui tienne compte des problèmes spécifiques des femmes;
- promouvoir l'alphabétisation, l'instruction et la formation des femmes et des petites filles;

-
- améliorer l'accès des femmes au crédit en vue de la création d'entreprises et de coopératives;
 - élargir les possibilités d'emploi offertes aux femmes handicapées;
 - renforcer les services offerts aux femmes pour les aider à faire carrière, par exemple le mentorat;
 - améliorer la représentation des femmes par une action sur le plan organisationnel afin qu'elles puissent faire mieux entendre leur voix.

Mobiliser l'énergie créative des jeunes

«Le financement et le ciblage de l'assistance en faveur des femmes et des jeunes, l'accès à l'emploi et l'élimination des obstacles culturels auxquels les femmes se heurtent devraient être prioritaires.»

Ghana, consultation nationale, 21.10.2003.

Le chômage des jeunes est un souci majeur mais les participants ont généralement reconnu que leurs pays ne disposent pas de politique ou de plan d'action spécifique en faveur de l'emploi des jeunes. Beaucoup des recommandations faites au sujet des femmes ont aussi été faites au sujet des jeunes, notamment les recommandations concernant la politique macroéconomique, la nécessité que les intéressés puissent faire entendre leur voix et la prévention du VIH/SIDA. De nombreux participants ont fait observer que, pour rompre le cycle de la pauvreté, il faut notamment mettre un terme à l'exploitation des enfants. Des participants ont aussi souligné que le chômage et le sous-emploi des jeunes sont souvent source d'instabilité politique, de troubles à l'ordre public et de criminalité. La création d'emplois pour les jeunes devrait donc être une des grandes priorités des décideurs africains. En ce qui concerne les mesures concrètes à adopter, les participants ont souvent cité la modernisation du système d'apprentissage africain, fondé sur les compétences existantes et les structures sociales en place. Il a aussi été préconisé que les entreprises jouent un plus grand rôle dans la formation. Les technologies de l'information et de la communication ainsi que l'agriculture moderne ont été considérées comme les secteurs les plus prometteurs pour l'emploi des jeunes.

Priorités

Les participants des consultations nationales ont proposé d'agir dans les domaines suivants:

- l'emploi des jeunes devrait faire partie intégrante des politiques et programmes nationaux en faveur de l'emploi;
- tous les jeunes, ruraux comme citadins, devraient avoir accès à l'éducation et à la formation, lesquelles devraient avant tout viser à renforcer les compétences qui sont les plus demandées sur le marché du travail;
- il faudrait renforcer, élargir et officialiser les programmes de formation professionnelle fondés sur le système d'apprentissage africain traditionnel;
- l'accès des jeunes au crédit pour la création d'entreprises ou l'emploi indépendant devrait être facilité par des fonds de garantie et des taux d'intérêt subventionnés;

-
- il faudrait mettre en place des programmes spécifiques en faveur de l'emploi des jeunes dans des secteurs tels que les technologies de l'information et de la communication, les services, le tourisme, l'agriculture moderne.

4. Etablir un lien entre les priorités de la population et les politiques internationales

L'intégration régionale et sous-régionale est un puissant moyen d'apaiser les conflits, de combattre la pauvreté, de promouvoir l'unité et le dialogue et de permettre à l'Afrique de faire entendre sa voix dans le monde. Le lien à établir entre la pauvreté et la création d'emplois devrait aussi être une question politique clé dans le domaine de la coopération internationale.

«Il faudrait lancer un débat sur l'harmonisation des plans et programmes de réduction de la pauvreté. Il faudrait créer des comités aux niveaux de la SADC et du COMESA pour traiter de la réduction de la pauvreté par la création d'emplois.»

Zambie, consultation nationale, 20-21.10.2003.

«Il y a aussi eu un consensus sur le fait que les organisations internationales devraient reconnaître notre capacité de définir et de comprendre nos problèmes dans le contexte de notre société et ne pas nous imposer des valeurs qui lui sont étrangères. La participation locale à l'élaboration des stratégies de lutte contre la pauvreté est jugée capitale.»

Botswana, consultation nationale, 29.10.2003.

«Les partenaires tripartites des six pays de la CEMAC, réunis à Bangui, se réjouissent de la «persévérance» du BIT à appeler l'attention de la communauté internationale et de tous les partenaires nationaux sur la pauvreté et la place centrale que l'emploi peut occuper dans une stratégie d'élimination durable de celle-ci. Ils proposent de mettre à profit la réunion régionale de l'OIT, en décembre prochain à Addis-Abeba, pour définir une plate-forme commune – «le minimum que l'on puisse faire ensemble et sur lequel s'entendre» – avant de se rendre aux prochaines étapes qui doivent conduire au Sommet des chefs d'Etat de l'Union africaine, en 2004, à Ouagadougou, consacré à l'emploi et à la lutte contre la pauvreté.»

République centrafricaine, consultation sous-régionale, 27.10.2003.

Les participants des consultations nationales ont examiné le rôle que les organisations suivantes pourraient jouer à l'appui des efforts que font leurs pays pour promouvoir l'emploi et faire ainsi reculer la pauvreté:

- initiatives et organisations régionales telles que l'Union africaine (UA), la Banque africaine de développement (BAD), le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD);
- organisations sous-régionales telles que la Communauté de l'Afrique orientale (CAO), la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), l'Union du Maghreb arabe (UMA), la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), etc.;
- organisations internationales telles que l'OIT, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international.

Les participants ont déclaré attendre aussi des organisations multilatérales qu'elles s'attachent à promouvoir le travail décent, qu'elles fournissent un appui institutionnel en vue d'accroître la productivité et qu'elles favorisent une culture du dialogue.

Les organisations régionales et sous-régionales devraient:

- faciliter la libre circulation des personnes et des biens sur le continent africain et dans ses différentes sous-régions et promouvoir l'émergence de marchés communs;
- harmoniser et normaliser les réglementations et législations régissant l'activité économique des pays et sous-régions¹ et élaborer des stratégies communes de promotion de l'emploi et de réduction de la pauvreté;
- concevoir et mettre en œuvre des projets et programmes transnationaux dans des domaines tels que l'infrastructure, l'énergie, l'éducation, le transport et les communications²;
- restaurer et maintenir la paix et la stabilité.

Les organisations internationales devraient:

- donner des avis sur les politiques macroéconomiques favorables à l'emploi;
- faciliter l'accès aux marchés et garantir des prix justes et stables pour les produits exportés par l'Afrique;
- reproduire sur une plus grande échelle les projets de développement qui ont été couronnés de succès;
- appuyer les initiatives et projets de développement local identifiés par la population;
- promouvoir la confrontation des expériences, des connaissances et des meilleures pratiques.

Dans l'ensemble, l'agenda intégré du travail décent, défini par l'OIT et décrit dans le rapport *S'affranchir de la pauvreté par le travail*, a été considéré comme un instrument qui peut beaucoup aider les pays africains dans leurs négociations avec les institutions internationales.

Résumé

Au cours de cette phase pilote de consultations, les participants sont convenus que l'élimination de la pauvreté passe par l'emploi.

Leur diagnostic a été qu'il faut créer un environnement propice à la création d'entreprises et d'emplois, améliorer l'accès à l'éducation et à la formation et promouvoir des activités génératrices de revenus et des initiatives à base communautaire. Ils ont demandé qu'un effort particulier soit fait en matière d'investissement, d'infrastructure et de renforcement des capacités. Ils ont reconnu qu'il faut mobiliser le fort potentiel des femmes et des jeunes en Afrique.

Ils ont été d'avis que les expériences locales qui ont donné de bons résultats devraient inspirer les politiques nationales et qu'il faudrait faire connaître les politiques nationales qui réussissent par le truchement des organisations régionales et internationales.

¹ Dans ce contexte, plusieurs participants ont rendu hommage au rôle joué par l'Organisation de l'harmonisation du droit des affaires en Afrique (OHADA).

² Dans ce contexte, l'accent a été mis sur le rôle du NEPAD.